

ses lors de la remise de nos recommandations à la ville, de nous faire répondre que cette dernière était en négociations avec la CCN. Dans bien des cas, la ville évalue qu'il est plus important de poursuivre ses pourparlers avec les technocrates de la CCN que d'être à l'écoute de la population, principalement lorsqu'il arrive que le fédéral possède le terrain, comme au parc Fontaine.

Un tel fonctionnement prive les citoyens d'information quant à l'avenir de l'aménagement de leur ville. Il a fallu un an au Comité de citoyens du secteur parc Fontaine avant d'avoir (d'une façon détournée) en main le procès verbal du comité technique tripartite qui planifiait l'aménagement futur du parc. Ce comité technique avait projeté, en dehors de toute consultation de la population concernée, d'exproprier 150 logements en vue d'agrandir le parc, et avait décidé de la densification résidentielle autour de la zone expropriée. Jusqu'à maintenant, toutes nos tentatives afin d'avoir de l'information sur les discussions qui se déroulent entre la CCN et la ville ont été vouées à l'échec. Dans de telles conditions, il est très difficile, sinon impossible aux citoyens de revendiquer leurs droits. L'arrangement des structures politiques administratives actuelles est mieux fait pour favoriser des combats de coqs entre politiciens. Elle favorise, en fin de compte, le gouvernement fédéral qui solutionne ses besoins en espace à bureaux et les pouvoirs financiers qui réussissent toujours à tourner la situation à leurs avantages grâce au lobbying qu'ils font auprès des hommes politiques. Les perdants, à la suite de cette joute entre politiciens en quête de capital politique et bureaucrates de l'idéal, se sont les citoyens qui sont consultés que si on a besoin de la caution populaire.